PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
École Carignan-Salières

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenue le 7 novembre 2017 à 19h00, à l'école Carignan-Salières

No. Résolution		
	ÉTAIENTS PRÉSENTS	
	Mme Sylvie Boucher	Parent
	Mme Karine Verreault	Parent
	Mme Kim Rémillard	Parent
	Mme Sophie Deslauriers	Parent
	M. Charles-Antoine Godue-Faucher	Parent
	Mme Anne Jourdain	Responsable du service de garde
	Mme France Matteau	Représentante du personnel de soutien
	Mme Isabelle Dupuis	Enseignante
	Mme Catherine Saulnier	Enseignante
	Mme Louise Bisaillon-Marcil	Représentante de la communauté
	PARTICIPAIENT ÉGALEMENT	
	Mme Diane Joly	Directrice
	ÉTAIT ABSENTE	
	Mme Élaine Bouffard	Enseignante
	ORDRE DU JOUR PROPOSÉ	
	1. Accueil 1.1 Constations du quorum et ouverture de l'assemblée	
	Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée à 19h01	
	2. Parole au public	
	Aucune parole au public.	
	3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	
CE-131-17-18-09	La lecture de l'ordre du jour étant faite, Mme Diane Joly propose l'ajout du point 6.4, soit «On bouge au cube». Il est proposé par M. Charles-Antoine Godue-Faucher d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.	
	4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 10 octobre 2017 4.1 Suivi au procès-verbal	
CE-131-17-18-10	Quelques corrections sont apportées au procès-verbal du 10 octobre 2017 : • Dans les présences : changer Charles Mague pour Charles-Antoine Godue-Faucher et changer Hélène pour Élaine. • À la page 2, au point 5, correction d'orthographe : ajouter un «e» à proposé et retirer un «e» à élue. • Au point 9.3, changer Charles Mague pour Charles-Antoine Godue-Faucher.	

Il est proposé par Mme Karine Verreault d'adopter le procès-verbal de la réunion du 10 octobre dernier.
Un suivi est fait concernant les abeilles qu'il y avait en grande quantité dans la cour d'école en juin dernier. Le personnel a vérifié dans la cour mais n'a pas trouvé la provenance des abeilles. La saison automnale étant arrivée, les abeilles ne sont plus problématiques.

5. Parole à la présidence
   5.1 Correspondance

La présidente, Mme Rémillard, a reçu une seule correspondance qui concerne le projet d'embellissement de la cour d'école (point 5.2).

5.2 Projet d'embellissement cour d'école

Mme Rémillard a fait quelques demandes de subvention pour le projet de module de jeu dans la cour d'école :

- La ville de Carignan est intéressée mais attend après les élections , à la séance suivante (novembre) pour présenter le projet;
- Pour Marcil, matériaux et rénovation ; elle n'a pas eu de retour;
- La Caisse populaire Desjardins; un montant de 8 000$ est octroyé;
- La Carrière Desourdy; elle n'a pas eu de retour;
- Pour le Député provincial, Monsieur Jean-François Roberge; un montant de 500$ est octroyé;
- Pour le Député fédéral, monsieur Matthew Dubé; le gouvernement fédéral ne donne plus de subvention pour ce type de demande;
- Chez Métro Collin; un montant de 100$ est octroyé.

Le projet a donc été déposé au ministère mais avec une soumission au montant de 64 000$ plutôt qu'un montant de 72 000$ prévu auparavant. Le ministère donne 25 000$. Il restera donc un montant d'approximativement 27 000$ à payer par l'école. Nous avons déjà un montant de 20 000$ réservé pour ce projet. D'autres demandes de subvention seront faites comme par exemple :

- Therminal et câble (Mme Rémillard)
- Canac (Mme Rémillard)
- Porte Canada (Mme Rémillard)
- Palomino (pour les copeaux) Mme Rémillard
- Mme Stéphanie Lefebvre; conseillère municipale du district du secteur de l'école (Mme Saulnier)
- M. Marquès; nouveau maire de Carignan (Mme Bisaillon-Marcil)

6. Parole à la direction
   6.1 Questionnaire CSP sur les enjeux

Mme Joly nous rappelle l'énoncé de vision et les valeurs à privilégier pour le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la CSP. Ce document se trouve sur le site de la CSP, dans la section parents et élèves. Elle nous informe que la commission scolaire sollicitera tous les parents, membres du personnel et élèves du 3e cycle au primaire et tous les élèves secondaire, FP et adultes, du 15 novembre au 6 décembre sur les enjeux afin de bâtir leurs objectifs et orientations du plan d'engagement vers la réussite. Les écoles pourront également utiliser les résultats pour élaborer leur projet éducatif respectif.

	6.2 Convention de gestion et de réussite éducative
CE-131-17-18-11	Mme Joly nous présente la convention de gestion et de réussite éducative. Les orientations, buts et objectifs demeurent essentiellement les mêmes puisque tout sera revu en fonction du nouveau plan d'engagement vers la réussite. Il y a quelques petites modifications et ajustements dans les objectifs mesurables, mais rien de majeur; c'est plutôt une poursuite d'objectifs en fonction de ce qui avait été élaboré dans les années précédentes puisque nous attendons le nouveau PEVR. Par la suite, chaque école aura à refaire son projet éducatif duquel les objectifs et moyens y découleront. Il a été proposé par Mme Sophie Deslauriers d'adopter la convention de gestion et de réussite éducative.
	6.3 Campagne de financement
	365 boîtes d'oranges et pamplemousses ont été vendues dans le cadre de la campagne Orang'aide. Une somme de 6 270$ de profits ainsi que 446$ de dons pour un total de 6 717$ a été amassée. Nous avons également une petite discussion en lien avec les photos scolaires (ristourne). Il est décidé de demander à l'OPP de nous proposer de nouvelles compagnies pour la prochaine année scolaire et d'en rediscuter au conseil d'établissement du mois de février plutôt qu'au printemps, afin d'être davantage prêt. En lien avec les campagnes de financement, Mme Rémillard nous rapporte des propos qu'elle a entendu des parents sur les sommes recueillies dans le cadre des campagnes de financement et leur utilisation. Suite aux discussions, il est décidé d'être le plus transparent possible sur l'utilisation des sommes, à travers nos modes de communication avec les parents (ex : info-Salières).
	6.4 Projet «on bouge au cube»
	Mme Joly nous informe que le projet « On bouge au cube» qui nous a été présenté par Monsieur Martin Colette, enseignant en éducation physique, lors du conseil d'établissement du 10 octobre dernier pour une demande totalisant 14 200$ a été accepté. Nous recevrons donc un cube géant incluant du matériel d'une valeur de 2 000$, dans les prochains jours. Ce projet implique que l'école s'engage à offrir une heure/jour minimum d'activités physiques de façon récurrente. La somme octroyée dans le cadre du projet n'est cependant pas récurrente, bien que le projet doit continuer d'exister.
	7. Parole au représentant du service de garde
	Mme Jourdain nous parle du projet Boks kids. Le service de garde est en discussion pour reconduire le projet qui a été très apprécié. La problématique rencontrée est que les enfants ne sont pas tous à l'heure, ce qui occasionne un débalancement dans l'organisation de l'activité. Par exemple, le ratio est d'une éducatrice pour 20 enfants, mais souvent des enfants se joignent en cours d'activité ce qui fait que le ratio doit continuellement être réajusté. Il faudra donc un engagement clair des parents afin que les enfants inscrits soient présents pour toute la durée de l'activité.
	8. Parole au représentant du comité de parent
	M. Charles-Antoine Godue-Faucher nous parle brièvement de la nouvelle loi concernant le droit de vote aux commissaires scolaires, du réinvestissement en éducation ainsi que du portail parent auquel la commission scolaire veut apporter

des changements afin de le rendre plus accessible. Il nous informe qu'il y aura davantage de suivi en orthopédagogie au niveau du français et des mathématiques. Nous sommes également informés qu'il y aura un poste en réélection sur le poste deprotecteur de l'élève et que le comité de parent sera invité à voter suite au dépôt des candidatures. Lors de la rencontre, il a été question de la consultation sur le plan d'engagement vers la réussite ainsi que la convention de gestion et de réussite éducative (voir le point 6.1 et 6.2). Enfin, le substitut au comité de parent a également le droit de siéger et de voter avec le représentant.
Le comité de parent a été informé de la modification au programme éducatif pour l'école le Rucher à Ste-Julie qui aura un programme alternatif dès 2018. La commission scolaire est toujours en pourparlers concernant les admissions (fratrie, secteur, etc) afin de faire quelques modifications.
Monsieur Godue-Faucher nous parle ensuite de la formation sur les conseils d'établissement à laquelle il a assisté. Il nous parle, entre autres, que certaines écoles ont également un comité de parents utilisateurs du service de garde, mais qu'il y en a de moins en moins (souvent les mêmes personnes impliquées, temps supplémentaires, doublons, etc.).
Monsieur Godue nous fait part des changements en lien avec la composition du conseil d'établissement notamment en ce qui concerne le substitut. Mme Joly arrivera au prochain conseil d'établissement en décembre avec tous les éléments entourant le substitut.
Il est suggéré de restreindre le temps de «parole au public» à un maximum de 15 minutes afin d'éviter des débordements et de diffuser les procès-verbaux sur le site web de l'école.

9. Parole aux enseignants

Les enseignants fêtent l'automne. Cette semaine, enseignants et élèves feront une soupe collective. Cette activité est un beau prétexte à la discussion au sujet de l'alimentation (saines habitudes, modes d'alimentation : végétarien, sans gluten, etc). Le IGA de Carignan, géré par Monsieur Éric Lemieux, nous a gracieusement offert des verres en cartons ainsi que des cuillères pour la dégustation. Il y a également le thème des couleurs. Cette semaine, les élèves et les enseignants s'habillent d'une couleur d'automne différente selon la journée (mardi en rouge, mercredi en orange ou jaune et vendredi en vert).

10. Parole au personnel de soutien

Rien n'est apporté par le personnel de soutien.

11. Parole au représentant de la communauté

Mme Bisaillon-Marcil nous mentionne à nouveau qu'elle fera des démarches afin de rencontrer Monsieur Patrick Marquès; nouveau maire de Carignan. Elle le sensibilisera, entre autre, sur le projet d'embellissement de la cour d'école et la demande de subvention pour le module de jeux.

12. Autres points

12.1 Date de la prochaine rencontre

Mme Joly nous propose la date du 11 décembre plutôt que la date du 4 décembre à 18h30, car le budget ne sera pas prêt le 4 décembre. Tout le monde accepte de

	changer la date. Il y a discussion au sujet du montant qui est spécifique au conseil d'établissement et qui est généralement utilisé pour payer une partie du repas de Noël et le repas de fin d'année. Il est suggéré de demander à Mme Linda Roy si elle est intéressée à être la secrétaire régulière pour le conseil d'établissement. Si elle accepte, nous ferons notre souper de Noël à l'école et commanderont un repas plutôt que d'aller au restaurant. Si elle refuse, nous poursuivrons le secrétariat à tour de rôle et iront souper au restaurant.
CE-131-17-18-12	13. Évaluation de la rencontre et levée de la séance
	Il est proposé par Mme Anne Jourdain de levée l'assemblée à 21h22.

Secrétaire d'assemblée :	Sylvie Boucher	Date : ____/____/____	
Présidente :	Kim Rémillard	Date : ____/____/____	